



Rachat de part en indivision

Par **farrugia**, le **13/02/2009** à **21:13**

Je voudrais racheter la part de mon ex conjoint (concubin/indivision à 50/50) de notre maison. Nous sommes séparés depuis plus de 2 ans. Il m'en demande une somme très élevée! Je voudrais demander un avis de valeur à un expert pour racheter sa part au prix du marché actuel mais il s'y oppose!

Il voudrait qu'on la mette en vente au prix le plus fort.

questions:

Est ce à lui de me fixer son prix?

est ce juridiquement légal que l'on se base sur une vraie expertise?

est il en droit de me refuser le rachat de sa part?

si il y a procédure judiciaire, qu'elles seront les conséquences?

Suis je prioritaire sur la vente?

Merci